

HISTOIRE DE L'ART

Licence mention histoire de l'art et archéologie

Fondée sur l'histoire de la création artistique, la licence histoire de l'art ne nécessite pas de pratique artistique personnelle.

Au programme

La licence d'histoire de l'art aborde toutes les époques (antique, médiévale, moderne, contemporaine).

La peinture, la sculpture, l'architecture sont étudiées au même titre que les arts graphiques et les arts décoratifs. Les étudiants apprennent à analyser une œuvre en s'intéressant à ses qualités esthétiques et en la situant dans son contexte historique. Des cours spécifiques à l'archéologie peuvent également figurer au programme.

À cela s'ajoutent l'étude d'une langue vivante, et des enseignements d'ouverture (histoire, géographie, lettres...).

Pluridisciplinarité

Des parcours associant l'histoire de l'art au droit, au patrimoine, à l'archéologie ou à la documentation permettent d'élargir les débouchés ou les possibilités de réorientation. Il est fortement conseillé de poursuivre ses études par un master ou en intégrant une école spécialisée.

DÉBOUCHÉS

Les principaux débouchés nécessitent un bac + 5. L'enseignement supérieur et la recherche requièrent un doctorat (bac + 8).

Les conservateurs et attachés de conservation sont spécialisés dans la transmission et la valorisation du patrimoine (bibliothèques, musées, monuments historiques). Ils exercent principalement dans la fonction publique, notamment territoriale.

À condition d'acquérir une double compétence, les diplômés en histoire de l'art peuvent se tourner vers la documentation (notamment l'iconographie), la communication, la photographie, le management culturel ou l'édition...

QUELQUES EXEMPLES DE MÉTIERS

Conservateur du patrimoine, archéologue, archiviste, animateur du patrimoine, muséologue, guide conférencier, régisseur d'œuvres d'art, antiquaire, commissaire-priseur, galeriste, attaché territorial de conservation du patrimoine, etc.

ACCÈS : bacs L, S, ES, bon niveau de culture générale. Les bacheliers L sont très largement représentés dans cette filière.

Pour en savoir plus

- > Les sites **des universités**
- > Le site de l'Onisep : **onisep.fr**
- > L'espace **www.onisep.fr/admission-postbac/ile-de-france**
- > *Après le bac L*, coll. « Infosup », éd. Onisep, 2011
- > *Les études de sciences humaines*, coll. « Infosup », éd. Onisep, 2008
- > *Études d'art*, coll. « Les Dossiers », éd. Onisep, 2011



Licence histoire de l'art et archéologie

C2i : certificat informatique et Internet

UNIVERSITÉ	MENTION DE LICENCE ET PARCOURS	MODALITÉS D'ADMISSION ET RECOMMANDATIONS	SPÉCIFICITÉS PÉDAGOGIQUES	AUTRES POURSUITES D'ÉTUDES AU COURS DE LA LICENCE AU SEIN DE L'UNIVERSITÉ
<p>UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE www.univ-paris1.fr</p> <p>SCUIO Centre Pierre-Mendès-France (PMF) 90, rue de Tolbiac 75013 Paris Tél. : 01 44 07 88 56 scuio@univ-paris1.fr</p> <p>Centres d'enseignement : - L1, L2 : Centre PMF - L3 : Centre Michelet 3, rue Michelet 75006 Paris</p>	<p>Mention histoire de l'art et archéologie</p> <p>4 parcours Les 2 premières années sont communes aux 3 parcours suivants : - histoire de l'art (L3) - archéologie (L3) - histoire du cinéma (L3) - histoire de l'art et archéologie + histoire (L1, L2, L3)</p> <p>Mention droit-histoire de l'art et archéologie</p> <p>Mention préservation des biens culturels (L2-L3)</p>	<p>www.admission-postbac.fr</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Bac général, avec un bon niveau de culture générale et une réelle capacité de travail ● Mention droit-histoire de l'art et archéologie : recrutement sur dossier ● Mention préservation des biens culturels (L2) : bonne assimilation des sciences physiques, sciences de la matière, sciences de la nature et de la vie, nécessaire ; dossier scolaire et dossier de travaux + 2 épreuves pratiques + entretien (pas de possibilité de présenter les épreuves d'admission plus de 2 fois) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Volume horaire hebdomadaire en L1 : environ 15 heures ● Une langue obligatoire : allemand, anglais, arabe, espagnol, chinois, FLE, italien, japonais, portugais, russe ● Parcours aménagé de L1/L2 (par validation d'acquis) ● Parcours archéologie : stage en L3 ● Parcours archéologie-histoire : stage en L3 ● Mention préservation des biens culturels : stage en L3 	<p>Après L1</p> <p>Licence générale : - mention préservation des biens culturels (recrutement sur dossier)</p> <p>Après L2 (sur dossier)</p> <p>Licences générales : - administration publique - esthétique, arts et culture, parcours métiers des arts et de la culture</p> <p>Licence professionnelle : - hôtellerie et tourisme (formation par apprentissage)</p> <p>Préparation de concours : - entrée à l'Institut national du patrimoine</p>
<p>UNIVERSITÉ PARIS 4 PARIS-SORBONNE www.paris-sorbonne.fr</p> <p>SCUIO-IP 46, rue Saint-Jacques Esc. A, 3^e étage Bureau F037 Tél. : 01 40 46 26 14 contact.pio@paris-sorbonne.fr</p> <p>Lieu des enseignements d'archéologie et d'histoire de l'art : 3, rue Michelet 75006 Paris</p> <p>Lieu des enseignements de droit : Centre Vaugirard 1 391, rue de Vaugirard 75015 Paris</p>	<p>Mention archéologie et histoire de l'art Parcours commun en L1 et L2</p> <p>2 parcours différenciés en L3 : - archéologie - histoire de l'art</p> <p>Double cursus Archéologie/Histoire de l'art-droit (en partenariat avec l'université Panthéon-Assas)</p> <p>Bi-licence Sous réserve d'ouverture à la rentrée 2012 : - archéologie et histoire de l'art-géographie</p>	<p>www.admission-postbac.fr pour la licence archéologie et l'histoire de l'art</p> <p>Un bon niveau d'expression en français est indispensable Hors APB et sur dossier et entretien pour le double cursus archéologie/histoire de l'art-droit</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Réunion de pré-rentree dans toutes les formations ● Forum de rentrée <p>Archéologie et histoire de l'art</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Volume horaire hebdomadaire : 18 à 21 heures ● Enseignements obligatoires : - étude des grandes périodes de l'histoire de l'art et de l'archéologie (ancienne, médiévale, moderne et contemporaine) - langue vivante (au choix : allemand, anglais dont anglais spécialisé en archéologie et histoire de l'art, espagnol, italien) - UE de découverte de L1 à L3 - stage de fouilles en L3 du parcours archéologie ● Enseignements optionnels : - langue ancienne (vivement conseillée), histoire, langue française, lettres, philosophie - préparation du C2i ● Stage optionnel ● Tutorat étudiant d'accompagnement proposé en L1 <p>Double cursus archéologie/histoire de l'art-droit : volume horaire hebdomadaire de 21 à 23 heures À l'issue du cursus : licence d'histoire de l'art (Paris Sorbonne 4) et licence de droit (Paris Panthéon-Assas)</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Enseignements obligatoires : - étude des grandes périodes de l'histoire de l'art et de l'archéologie (ancienne, médiévale, moderne et contemporaine) - langue vivante : anglais ● Enseignements optionnels : - C2i - 2^e langue vivante latin juridique 	<p>Après S1 Possibilité de réorientation vers une autre licence ou certains BTS</p>
<p>UNIVERSITÉ PARIS-UEST NANTERRE-LA DÉFENSE www.u-paris10.fr</p> <p>CACIOPE Bât. E - Salle 14 200, av. de la République 92001 Nanterre Cedex Tél. : 01 40 97 75 34 cio@u-paris10.fr www.u-paris10.fr/caciope</p>	<p>Mention histoire de l'art et archéologie</p> <p>5 parcours (L3) : - histoire de l'art - histoire de l'art-patrimoine - archéologie - histoire de l'art-documentation - archéologie-documentation</p> <p>Mention humanités - parcours humanités classiques, art et patrimoine</p>	<p>www.admission-postbac.fr Bac général</p> <p>Capacité d'accueil limitée en L1</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Tutorat et référent pour le suivi des étudiants 	<p>Après S1 Possibilité de réorientation vers une autre licence</p> <p>Après L2 Préparation au concours : concours d'entrée à l'Institut national du patrimoine</p>

Des publications pour bien choisir son orientation !



	Ref.	Prix	Qté	Total
→ LES INDISPENSABLES				
Quels métiers pour demain ?	901 003	9 €		
Après le bac	901 029	9 €		
Etudier et travailler à l'étranger	900 850	9 €		
Les classes préparatoires	901 026	9 €		
→ ARTS / CULTURE / COMMUNICATION / MEDIAS				
Les études d'art	901 002	9 €		
Les métiers de la mode	900 859	12 €		
Les métiers de l'audiovisuel	900 805	12 €		
Les métiers de l'artisanat d'art	900 806	12 €		
Culture et patrimoine	900 527	12 €		
Les métiers de l'édition et du livre	900 807	12 €		
Les métiers du graphisme et du design	900 865	12 €		
Journalisme, communication, documentation	900 857	12 €		
Les métiers de l'Internet et des jeux vidéo	900 637	12 €		
Les métiers du spectacle	900 802	12 €		
→ BTP / INDUSTRIE / TRANSPORTS				
Les métiers de la mécanique	901 006	12 €		
Les métiers du transport et de la logistique	900 864	12 €		
→ DROIT / FONCTION PUBLIQUE				
Les métiers du droit et de la justice	901 013	12 €		
→ ECONOMIE / COMMERCE / GESTION				
Les écoles de commerce	901 028	9 €		
Après le bac ES	900 883	11 €		
Les métiers du marketing, de la vente et de la pub	900 633	12 €		
Les métiers de la banque et de l'assurance	900 861	12 €		
Après le bac STG	900 728	11 €		
Les métiers de la gestion, de la comptabilité et des ressources humaines	900 858	12 €		

Pour toute commande à destination des DOM, le tarif hors taxe s'applique. Merci de nous consulter. Conditions générales de vente disponibles sur www.oniseP.fr/lalibrairie ou sur simple demande.

Complétez et retournez ce bon de commande accompagné de votre règlement à :

OniseP VPC, 12 mail Barthélemy-Thimonnier, Lognes, 77437 Marne-la-Vallée Cedex 2

VOTRE ADRESSE POSTALE

Nom / Prénom :

Adresse :

Code Postal [][][][][]

Localité :

Pays :

E-mail :

Merci d'indiquer l'adresse de facturation si celle-ci diffère de l'adresse de livraison.

	Ref.	Prix	Qté	Total
→ NATURE / AGRICULTURE / ENVIRONNEMENT				
Les études de sciences de la vie et de la Terre	900 794	11 €		
Les métiers de l'agriculture	900 803	12 €		
Les métiers auprès des animaux	901 007	12 €		
Les métiers de l'environnement	900 866	12 €		
→ SANTE / SOCIAL / ESTHETIQUE				
Les métiers du médical	901 010	12 €		
Les métiers du paramédical	901 012	12 €		
L'humanitaire	900 525	12 €		
Les métiers auprès des enfants et des ados (disponible en janvier 2012)	901 014	12 €		
Les métiers du social	900 636	12 €		
→ SCIENCES HUMAINES / LETTRES / LANGUES				
Après le bac L	900 884	11 €		
Les métiers des langues et de l'international	900 862	12 €		
Les études de sciences humaines	900 731	11 €		
→ SCIENCES / TECHNOLOGIES				
Les métiers de l'électronique	901 011	12 €		
Les écoles d'ingénieurs	901 027	9 €		
Les métiers de la statistique	901 024	4,90 €		
Après le bac S	900 882	11 €		
Les métiers de l'énergie	900 860	12 €		
Les métiers de l'informatique	901 008	12 €		
→ TOURISME / LOISIRS				
Les métiers de l'hôtellerie et de la restauration	901 005	12 €		
Les métiers du sport	900 808	12 €		
Les métiers du tourisme et des loisirs	901 009	12 €		

Montant de la commande €

Frais d'envoi en Colissimo* + €

France Métropole : + 4 € (30566) DOM : + 15 € (30585), UE et Suisse : + 8 € (30583), TOM et étranger hors UE : + 20 € (30586)

*Pour toute commande hors métropole et UE d'un montant supérieur à 100 €, un forfait de 30 € est appliqué (30584).

Total de la commande €

Commandez en ligne !

www.oniseP.fr/lalibrairie

VOTRE MODE DE PAIEMENT

Règlement par chèque bancaire à l'ordre de : l'agent comptable de l'OniseP

Date et signature :

Je souhaite que les informations me concernant restent confidentielles et ne soient pas divulguées. Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données informatiques.

La licence

Première étape du parcours universitaire

Premier diplôme du dispositif européen LMD (licence, master, doctorat), la licence offre pluridisciplinarité, préprofessionnalisation et orientation progressive. La licence donne à chaque étudiant la possibilité de construire et de réaliser progressivement son projet d'études et professionnel, grâce à un parcours de formation organisé par lui et pour lui.

La licence permet à l'étudiant d'acquérir des compétences et des connaissances fondamentales. Souvent pluridisciplinaire, la formation met l'accent sur la culture générale. Elle permet également d'acquérir les compétences transversales nécessaires à un parcours universitaire réussi : techniques informatiques, langues étrangères, méthodologie, maîtrise de l'expression écrite et orale, apprentissage du travail en autonomie.

La formation comprend des éléments de préprofessionnalisation et de professionnalisation : l'étudiant s'informe sur les métiers associés à la formation, sur les débouchés professionnels. **Chaque parcours prévoit la possibilité de faire un stage validé.** L'étudiant bénéficie, dans le cadre de son cursus, d'un suivi personnalisé par un enseignant référent. L'université propose un accompagnement, un tutorat, au vu des résultats. En cas de difficulté, une mise à niveau, voire une réorientation, est possible à différentes étapes.

Bon à savoir : les universités définissent un projet pédagogique pour chacune de leurs licences, et proposent des semaines d'accueil et d'intégration pour les nouveaux étudiants. Les cours en petits groupes sont privilégiés.

À compter de la rentrée 2012, l'organisation et la validation de la licence sont modifiées. Renseignez-vous directement auprès de chaque université.

L'ORIENTATION ACTIVE POUR ÊTRE SÛR DE SON CHOIX

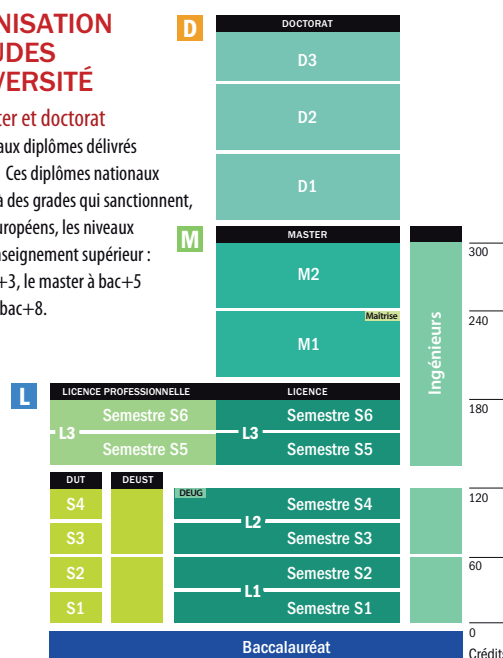
L'orientation active, droit offert aux lycéens, débute en classe de 1^{re}. Ce dispositif leur permet d'obtenir une information objective sur le contenu des études supérieures et les perspectives d'insertion professionnelle des filières qu'ils souhaitent intégrer. Les universités donnent conseils et avis sur la pertinence des projets des élèves de terminale en fonction de leur parcours scolaire et des exigences propres à la filière visée. Cette procédure ne revêt pas de caractère obligatoire (si ce n'est pour l'entrée en 1^{re} année commune aux études de santé). Elle doit être considérée comme un moyen de conforter son choix ou de le faire évoluer. Pour connaître les calendriers et les modalités propres à chaque établissement, renseignez-vous auprès de votre professeur principal, d'un conseiller d'orientation-psychologue ou directement auprès de chaque université.

L'ORGANISATION DES ÉTUDES À L'UNIVERSITÉ

Licence, master et doctorat

sont les principaux diplômes délivrés par l'université. Ces diplômes nationaux correspondent à des grades qui sanctionnent, dans les pays européens, les niveaux de sortie de l'enseignement supérieur :

la licence à bac+3, le master à bac+5 et le doctorat à bac+8.



www.admission-postbac.fr

Une procédure unique pour tous (bacheliers de l'année et autres publics) par Internet, via le portail www.admission-postbac.fr, permet de demander une inscription, simultanément, dans les universités et dans d'autres établissements de l'enseignement supérieur. Vous devez posséder une adresse mail personnelle, connaître votre numéro INE (à demander à votre lycée) et votre numéro d'inscription au baccalauréat (qui figure sur votre relevé de notes du bac français), et respecter le calendrier de cette procédure.

> **Étape 1 (du 20 janvier au 20 mars) :** vous ouvrez un dossier électronique. Un numéro d'inscription et un code confidentiel vous sont attribués ; gardez-les précieusement. Vous saisissez vos vœux par ordre de préférence. Vous imprimez et signez vos fiches de vœux. Si vous le souhaitez, vous remplissez le dossier complémentaire d'orientation active (voir l'encadré).

> **Étape 2 (du 20 mars au 2 avril) :** vous envoyez un dossier papier à chaque formation qui le demande (attention, certains établissements imposent des dates spécifiques). Du 8 au 10 mai, vous vérifiez sur le site que vos dossiers papier sont bien arrivés à destination. En cas de problème, prenez contact avec l'établissement. Vous pouvez modifier l'ordre de vos vœux jusqu'au 31 mai.

> **Étape 3 (du 7 juin au 12 juillet) :** vous consultez la proposition d'admission qui vous est faite. Vous disposez alors de 5 jours pour donner votre réponse : « oui », si vous acceptez ; « oui, mais », si vous espérez obtenir une formation mieux placée dans votre liste ; « non, mais », si vous refusez cette proposition tout en maintenant votre candidature sur vos vœux mieux classés. Si vous ne recevez aucune proposition, vous entrez dans le cadre de la procédure complémentaire.

> **Procédure complémentaire (du 22 juin au 15 septembre) :** si vous ne vous êtes pas inscrit à la procédure normale dans les temps, si vous n'avez retenu ou obtenu aucune proposition, un espace vous est réservé sur le site www.admission-postbac.fr. Connectez-vous très vite et suivez les instructions afin d'obtenir une inscription sur des places laissées vacantes.

> **En parallèle,** n'oubliez pas de procéder aux demandes de bourse, de logement, etc. Toutes les informations sur le dossier social étudiant sont sur www.cnous.fr. Et contactez, dès que cela vous sera demandé, l'établissement qui vous accueillera à la rentrée pour y effectuer votre inscription administrative. Pour toutes ces démarches, des dates spécifiques sont à respecter.



toute l'info sur les métiers et les formations

ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative
ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche